

AMÉNAGEMENT POUR LES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

DEJEPS Tennis de Table

PERFECTIONNEMENT SPORTIF
DIPLOME NIVEAU V

FORMATION PROFESSIONNELLE EN ALTERNANCE

Session de Formation : 28/08/2023 - 30/06/2025

INSCRIPTION :

01/02/2023-14/06/2023

SÉLECTIONS :

29/06/2023-30/06/2023



FONCTIONS DEJEPS

Entraîner jusqu'à l'accession vers le haut niveau.

Former des cadres au sein d'une structure.

Développer l'activité ou des projets de perfectionnement sportif.

FORMATION EN ALTERNANCE

730 heures en centre de formation, dont 500 heures minimum en structure.

Accompagnement d'un tuteur dans la structure employeuse.

CONTENUS DE LA FORMATION

4 unités capitalisables (UC) à valider avec rattrapage possible :

UC1 : être capable de concevoir un projet d'action.

UC2 : être capable de coordonner la mise en oeuvre d'un projet d'action.

UC3 : être capable de conduire une démarche de perfectionnement en tennis de table.

UC4 : être capable d'encadrer le tennis de table en toute sécurité.